

Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 02 octobre 2023****sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire**

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 0
Élus présents : 28	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 1

43/2023 - BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Par délibération du 27 mars 2023, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2023 de la commune.

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2023 concerne essentiellement la section de fonctionnement en vue de :

- Régulariser une écriture de fiscalité 2021 à la demande des services de la Trésorerie de Saverne à hauteur de 7 169 € (compte 673),
- Mettre en place une provision pour dépréciation des créances de plus de 2 ans d'ancienneté dont la liste a été fournie par la Trésorerie de Saverne à hauteur de 14 471,22 € (compte 6817),
- Régulariser le prélèvement pour hausse du taux de taxe d'habitation entre 2017 et 2019 de la commune,
Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat a assuré la compensation. Pour les communes ayant procédé à une hausse de TH entre 2017 et 2019, l'Etat procède à un ajustement de compensation soit 29 622 € pour la commune de Souffelweyersheim (compte 7391178).

Au regard des crédits disponibles à date sur les différents comptes budgétaires concernés ci-dessus, il est proposé d'opérer les virements de crédits comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES 673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 9 000,00 €	
Chapitre 68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS 6817- Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	+ 12 000,00 €	
Chapitre 014 – ATTENUATIONS DE PRODUITS 7391178 – Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	+ 30 000,00 €	
Chapitre 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS 773 – Mandats annulés (exercices. Antérieurs)		+ 51 000,00 €

Le Conseil Municipal,

VU l'avis favorable de la Commission « Finances » du 25 Septembre 2023 ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les mouvements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES 673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 9 000,00 €	
Chapitre 68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS 6817- Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	+ 12 000,00 €	
Chapitre 014 – ATTENUATIONS DE PRODUITS 7391178 – Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	+ 30 000,00 €	
Chapitre 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS 773 – Mandats annulés (exercices. Antérieurs)		+ 51 000,00 €

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 04 octobre 2023



Le Secrétaire de séance

Sabin MUNTEAN

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Sabin MUNTEAN.



Le Maire

Pierre PERRIN

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Pierre PERRIN.

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 04 OCT. 2023